## Fonds canadien pour le climat et la nature pour le secteur privé en Asie

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-P012801001

**Lieu :** Asie, régional, Océanie, régional

**Agence executive partenaire :** Banque asiatique de développement

**Type de financement :** Don remboursable

**Dates :** 2024-03-12T00:00:00 au 2042-12-31T00:00:00

**Engagement :** 350000000.00

**Total envoye en $ :** 200000000.0

**Description :** Le Fonds canadien pour le climat et la nature pour le secteur privé en Asie (CANPA) est un partenariat entre le gouvernement du Canada et la Banque asiatique de développement (BAD). Ce fonds vise à soutenir la transition des pays en développement de l’Indo-Pacifique vers des économies inclusives, à faibles émissions et résilientes face au climat en utilisant le financement mixte pour mobiliser les investissements du secteur privé dans des projets d’atténuation et d’adaptation au climat ainsi que dans des solutions fondées sur la nature qui font progresser l’égalité des genres dans la région. Le CANPA conjuguera du financement à des conditions de faveur accordé par le Canada et des ressources de la BAD, en vue d’atténuer les risques qui empêchent le secteur privé d’investir dans ce type de projets. Les principaux secteurs visés par le fonds comprennent l’énergie renouvelable, le transport et la distribution d’électricité, la mobilité et les infrastructures électriques, ainsi que la gestion de l’approvisionnement en eau. Pour les projets liés à des solutions fondées sur la nature, les principaux domaines d’intervention comprennent l’agriculture durable et adaptée au climat, l’aquaculture, ainsi que la restauration et la protection des habitats. Le CANPA s’inscrit dans le prolongement des fonds pour le climat que le Canada a déjà établis avec la BAD, soit les phases I et II du Fonds climatique canadien pour le secteur privé en Asie, lancées en 2013 et en 2017. Le CANPA est soutenu par un mécanisme d’assistance technique destiné à soutenir la préparation et la mise en œuvre de projets admissibles au financement à des conditions de faveur du CANPA et à améliorer les conditions du marché pour les investissements du secteur privé dans des solutions climatiques et fondées sur la nature qui visent à favoriser l’égalité des genres. Au cours de la durée de vie du fonds, le CANPA devrait mobiliser jusqu’à 3 fois son enveloppe de financement en investissements du secteur privé, contribuer à la réduction ou à l’évitement de l’émission d’au plus 40 millions de tonnes de gaz à effet de serre et soutenir jusqu’à 200 000 bénéficiaires.

## Transactions

**Date :** 2024-03-12T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 350000000.00

**Date :** 2024-03-12T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 25.00

**Date :** 2024-03-14T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 199999975.00